

# LE PATRIMOINE DES COMMUNES – BILAN COMMUNAL

Depuis l'avènement de la comptabilité générale en 1995, les communes disposent d'un bilan qui livre un instantané de leur situation patrimoniale à une date donnée. L'actif regroupe l'ensemble des avoirs et des droits de la commune alors que le passif répertorie les ressources mises à leur disposition (fonds propres et dettes).

## Principaux postes du bilan communal bruxellois – 2016

Bilan	Poste	Niveau (en millions EUR)	Part en % du total bilantaire
Actifs immobilisés	Immobilisations corporelles	4.138	63,3%
	Immobilisations financières	657	10,1%
	Subsides et prêts octroyés	414	6,3%
	Immobilisations incorporelles	7	0,1%
Actifs circulants	Créances à un an au plus	816	12,5%
	Comptes financiers	359	5,5%
Fonds propres	Capital (initial)	1.451	22,2%
	Résultats capitalisés	1.169	17,9%
	Résultats reportés	290	4,4%
	Réserves	274	4,2%
	Subsides d'investissement, dons et legs obtenus	908	13,9%
Dettes	Dettes à plus d'un an	1.547	23,7%
	Dettes à un an au plus	719	11,0%
<b>TOTAL DU BILAN</b>		<b>6.536</b>	<b>100,0%</b>

Il s'agit d'un apport important de la **nouvelle comptabilité communale (NCC)**. Antérieurement, la connaissance et la gestion du patrimoine communal se limitaient à un inventaire physique, dans un simple livre sommier, des immeubles, des rentes et droits immobiliers et des valeurs en portefeuille. Dans la **comptabilité budgétaire**, seules les opérations d'achat et de vente de bien de patrimoine au cours de l'exercice sont prises en considération. Un investissement qui contribue à améliorer le patrimoine pèse négativement sur le solde budgétaire alors qu'une opération de vente d'un bien entraîne paradoxalement son amélioration.

Outre un outil d'information sur l'état actualisé du patrimoine communal, le bilan constitue également un outil de gestion et de contrôle. Il permet au collège de prendre des décisions adéquates en matière d'achat, de gestion du matériel et du patrimoine immobilier.

## QUELQUES CHIFFRES

- > Le **total bilantaire** des communes bruxelloises se montait à la fin 2016 à 6,5 milliards EUR, soit l'équivalent de 5.485 EUR par habitant.
- > La **structure des bilans communaux** est orientée «long terme» (cf. graphique). L'actif immobilisé représente en moyenne 79,8% de l'actif total, les actifs circulants formant le reste, soit 20,2%. Le passif se caractérise pour sa part par le poids prépondérant des capitaux propres (65% du total bilantaire), les 35% restants étant des dettes.

Cette proportion peut laisser présager une forte indépendance financière des administrations communales. Il faut toutefois préciser que le **capital initial** (22,2%) est essentiellement la contre-valeur arithmétique de l'actif net repris dans l'inventaire lors de l'établissement du bilan de départ en 1995. Il ne doit donc pas être considéré comme un capital levé, comme c'est souvent le cas pour les entreprises, mais plutôt comme la contre-valeur du patrimoine que la commune a constitué au fil des années.

## Structure simplifiée des bilans communaux bruxellois

